

CARTOGRAPHIE C2 / REH 2023/2024

F	Catégories	Fonction	Montant	Nombre d'heures votées pour l'année par personne	Nombre d'EC/E concernés à titre indicatif	Budget	Pour les enseignants-chercheurs	Pour les enseignants du 2nd degré	COÛT ANNUEL GLOBAL C2	COÛT ANNUEL GLOBAL REH	OBSERVATIONS		
Fonctions de direction	C2 G3	Vice-Président-e au conseil d'administration en charge de l'allocation des moyens et du patrimoine durable			1	Central	C2				C2 / Décharge		
		Vice-Président-e Formation			1	Central	C2				C2 / Décharge		
		Vice-Président-e Recherche élu-e			1	Central	C2				C2 / Décharge		
		Vice-Président-e Recherche nommé-e			1	Central	C2				C2 / Décharge		
		Vice-Président-e délégué-e	4 176,00	96	7	Central	C2	-	29 232,00 €		possibilité de la décharge ou mixte C2 / décharge		
		Directeur-trice d'UFR ou d'institut (plus de 1000 étudiants en diplômes nationaux sur l'année N) (En cas de co-direction de l'UFR, la prime est partagée à hauteur de 40% maximum)	5 220,00	120	3	Central	C2	-	15 660,00 €		possibilité de la décharge ou mixte C2 / décharge		
		Directeur-trice d'UFR ou d'institut (entre 500 et 999 étudiants en diplômes nationaux sur l'année N) (En cas de co-direction de l'UFR, la prime est partagée à hauteur de 40% maximum)	4 176,00	96	2	Central	C2	-	8 352,00 €		possibilité de la décharge ou mixte C2 / décharge		
Directeur-trice d'UFR ou d'institut (moins de 150 étudiants en diplômes nationaux sur l'année N) (En cas de co-direction de l'UFR, la prime est partagée à hauteur de 40% maximum)	2 175,00	50	1	Central	C2	-	2 175,00 €		possibilité de la décharge ou mixte C2 / décharge				
Responsabilité supérieure	C2 G2	Directeur-trice Sup'EnR	2 784,00	64	1	Central	C2	-	2 784,00 €		possibilité de la décharge ou mixte C2 / décharge		
		Directeur-trice d'antenne	2 784,00	64	5	Central	C2	PCA	13 920,00 €		possibilité de la décharge ou mixte C2 / décharge		
		Directeur de plein exercice de laboratoire (effectif EC/C supérieur à 50 et en cas de co-direction, la prime est partagée à hauteur de 40% maximum)	2 175,00	50	3	Central	C2	-	6 525,00 €		possibilité de la décharge ou mixte C2 / décharge		
		Directeur de plein exercice de laboratoire (effectif EC/C entre 20 et 50 inclus et en cas de co-direction, la prime est partagée à hauteur de 40% maximum)	1 740,00	40	5	Central	C2	-	8 700,00 €		possibilité de la décharge ou mixte C2 / décharge		
		Directeur de plein exercice de laboratoire (effectif EC/C < 20 inclus) ou responsable UPVD d'équipe rattachée à une UMR (effectif EC/C supérieur à 5)	522,00	12	8	Central	C2	-	4 176,00 €		possibilité de la décharge ou mixte C2 / décharge		
		Directeur d'une fédération de recherche	1 305,00	30	1	Central	C2	-	1 305,00 €		possibilité de la décharge ou mixte C2 / décharge		
		Directeur-trice d'Ecole Doctorale (en cas de directeur adjoint prime partagée à hauteur de 40% maximum)	2 784,00	64	2	Central	C2	-	5 568,00 €		possibilité de la décharge ou mixte C2 / décharge		
		Directeur du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)	2 175,00	50	1	Central	C2	PCA	2 175,00 €		possibilité de la décharge ou mixte C2 / décharge		
		Directeur-trice du Service de Formation Continue et de l'Alternance (SFCA)	8 352,00	192	1	Central	C2	PCA	8 352,00 €		possibilité de la décharge ou mixte C2 / décharge		
		Directeur-trice du service PEPITE	2 784,00	64	1	RP	C2		2 784,00 €		possibilité de la décharge ou mixte C2 / décharge		
		Directeur-trice du Service UFA	2 175,00	50	1	Central	C2	PCA	2 175,00 €		possibilité de la décharge ou mixte C2 / décharge		
		Chef-fe de département IUT	2 784,00	64	8	Central	C2	PCA	22 272,00 €		possibilité de la décharge ou mixte C2 / décharge		
		Chargé-e de mission auprès du président (ESHN, ESH, Arts et Cultures, Coordination Voltaire et francophonie, Culture scientifique, Fondation, Etudes de santé, conseils et suivis des réalisations EnR)	1 305,00	30	8	Central	C2	PCA	10 440,00 €		possibilité de la décharge ou mixte C2 / décharge		
		Référent-e (déontologie, intégrité scientifique, lanceur d'alerte, Egalité Homme Femme, Science ouverte, laïcité Racisme et Antisémitisme)	652,50	15	6	Central	C2	PCA	3 915,00 €		possibilité de la décharge ou mixte C2 / décharge		
		Référent-e ASESRO	435,00	10	4	Central	C2	PCA	1 740,00 €		possibilité de la décharge ou mixte C2 / décharge		
		Responsable du domaine agricole	783,00	18	1	Central	C2	PCA	783,00 €		possibilité de la décharge ou mixte C2 / décharge		
		Responsable du repaire des sciences	783,00	18	1	Central	C2	-	783,00 €		possibilité de la décharge ou mixte C2 / décharge		
		Responsable des plateformes multi laboratoires	783,00	18	2	Central	C2	PCA	1 566,00 €		possibilité de la décharge ou mixte C2 / décharge		
		Responsables au sein du CUEF-CLC											
				Responsable CUEF	1 566,00	36	1	RP	C2	PCA	1 566,00 €		possibilité de la décharge ou mixte C2 / décharge
				Responsable langues européennes	522,00	12	1	RP	C2	PRP	522,00 €		possibilité de la décharge ou mixte C2 / décharge
				Responsable langues orientales	522,00	12	1	RP	C2	PRP	522,00 €		possibilité de la décharge ou mixte C2 / décharge
				Responsable de certification	522,00	12	3	RP	C2	PRP	1 566,00 €		possibilité de la décharge ou mixte C2 / décharge
Responsable de département ou de section (hors IUT)													
		Effectif titulaire < 10 ou effectif étudiant < 150	1 044,00	24	5	Central	C2	PRP	5 220,00 €		possibilité de la décharge ou mixte C2 / décharge		
		Effectif titulaire > 9 et effectif étudiant > 149	1 566,00	36	16	Central	C2	PRP	25 056,00 €		possibilité de la décharge ou mixte C2 / décharge		
F	Catégories	Fonction		Nombre d'heures votées pour l'année	Nombre d'E/EC concernés	Budget	Pour les enseignants-chercheurs	Pour les enseignants du 2nd degré	COÛT ANNUEL GLOBAL C2	COÛT ANNUEL GLOBAL REH	OBSERVATIONS		
Mission temporaire Activités pédagogiques Volet 1 transformations pédagogiques - projets	C2 G1	Conception de modules d'enseignement sur enveloppe dédiée établissement											
		Projet d'innovation pédagogique	522,00	12		Central	C2	PRP	- €		C2 valorisation argent		
		Conception de module hybride	522,00	12		Central	C2	PRP	- €		C2 valorisation argent		
		Engagement dans un processus d'hybridation d'une formation	870,00	20		Central	C2	PRP	- €		C2 valorisation argent		
		Déploiement de l'approche par compétence sur enveloppe dédiée établissement											
		Référent composante pour le déploiement de l'APC	130,50	3		Central	C2	PRP	- €		C2 valorisation argent		
		Déploiement APC pour une formation	261,00	6		Central	C2	PRP	- €		C2 valorisation argent		
		Déploiement d'un bloc de compétence en licence pro et en master	261,00	6		Central	C2	PRP	- €		C2 valorisation argent		
		Déploiement d'un bloc de compétence en licence	391,50	9		Central	C2	PRP	- €		C2 valorisation argent		
		Innovation et transformation pédagogique sur projet financé											
		Missions de coordination ou de contribution liées au pilotage ou à la transformation de l'offre de formation	261,00 à 5 568,00	6 ≤ h ≤ 128		Intégré au projet	C2	PRP	#REF!		C2 valorisation argent		

RP : Ressources propres

Composante	Enveloppe en HTD	
IAE	84	La valorisation des missions du volet 3 est totalement modulable avec un plancher minimum de 6 HETD par EC ou enseignant. Les responsabilités de formation comprennent les missions de coordination assurées par le responsable de formation (cursus complet) et des missions plus ponctuelles à prendre en charge par année et susceptibles d'être déléguées à d'autres membres de l'équipe pédagogique. Pour chaque diplôme, le Directeur de composante précise la liste des bénéficiaires et le montant des primes pour l'ensemble des années du cursus de formation, dont celles du responsable de formation.
IUT	96	
IFCT	0	
LSH	48	
SEE	60	
SJE	96	
STAPS	36	
SUP ENR	80	
Total	500	

A l'exception de Sup EnR (exigence école d'ingénieur), l'enveloppe composante dépend de l'effectif étudiant de la composante et du nombre d'années de formation ouvertes à l'alternance. De façon précise, le bonus composante est le multiple de 12 le plus proche du nombre obtenu en cumulant le bonus effectif et le bonus alternance.

Bonus effectif : effectif SISE de la composante x 0,02
 Bonus alternance : nombre d'années ouvertes à l'apprentissage x effectif moyen par an / 10

	Fonctions statutaires (art. 7 du décret 84-431) - Groupe 3
	Fonctions fixes mensuelles - Groupe 2
	Fonctions sur résultats pour le paiement en fin d'année de la C2 ou PRP - Groupe 1
	Fonctions relevant du REH